



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



De l'autoévaluation à l'aide à la décision : retour d'expérience et méthodologie pour vague C – 2013 2017 avant changement vers Accréditation - RECHERCHE

Sabine GOULIN Directrice
Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité
Atelier du 11 juillet 2014

Relier
réseau qualité
enseignement supérieur
et recherche

RELIER le 11 juillet 2014

Université de Lorraine
Centre de Ressources en Assurance Qualité

Séminaire « Préparation de l'évaluation Recherche par
l'AERES– 2013-2017 »

AERES
Auto-Evaluation Recherche et Ecoles Doctorales

23 février 2011
Sabine GOULIN
Chargée de Mission Qualité Evaluation

1 : Contexte et lien avec le quinquennal 2013-2017

- ➔ Calendrier prévisionnel
- ➔ L'AERES et la Qualité
- ➔ Quelques repères sur l'évaluation
- ➔ Evaluation : Système en tension

2 : Les grilles d'auto évaluation de l'AERES

- ➔ Méthodologie
- ➔ Contenus des grilles d'auto-évaluation
- ➔ Auto évaluation et amélioration continue

Calendrier prévisionnel Vague B vers vague C

- ✓ Mars 2011 : réunions d'information sur la méthodologie de l'évaluation.
- ✓ 1^{er} juin 2011 : fourniture des listes des unités de recherche et des formations soumises à évaluation
- ✓ 15 octobre 2011 : remise des dossiers

- ✓ Entre octobre 2011 et mars 2012 : évaluation sur dossiers des formations et des équipes de recherche
- ✓ Entre février et juin 2012 : visite des établissements
- ✓ Avril 2012 : rendu des évaluations des unités de recherche (avril 2012), des formations (juin 2012), de l'établissement (entre juillet et octobre 2012).

L'AERES et la qualité

« L'AERES s'appuie sur l'ensemble des principes qui la régissent et sur la mise en œuvre des *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)* adoptés dans le cadre du processus de Bologne. »

« A ce titre, l'AERES est particulièrement attentive à la réalisation des **documents d'auto-évaluation** et à la mise en œuvre d'une **démarche qualité au sein des établissements**.../...Une première étape de cette démarche est constituée par la réalisation de l'auto-évaluation ».

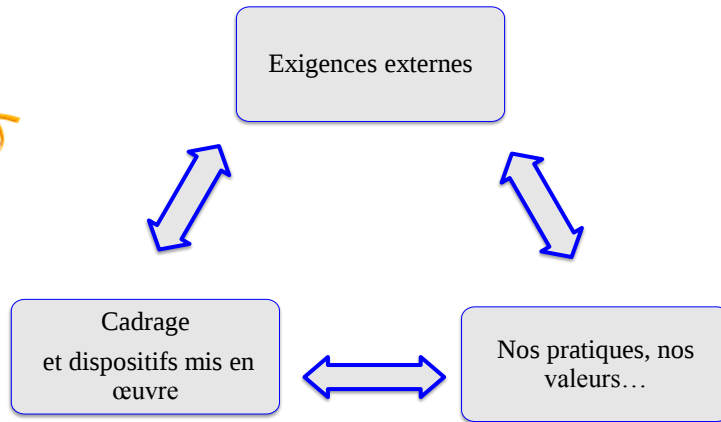
Auto-évaluation : quelques repères

- ✓ Il ne s'agit pas d'un exercice de valorisation (ni son contraire)
- ✓ Il convient d'avoir un regard précis sur les unités de recherche ou les Ecoles Doctorales et leur positionnement dans le dispositif global
- ✓ L'auto évaluation repose sur des observations : objectifs, moyens mis en œuvre, résultats obtenus, données et indicateurs (éléments de preuves)
- ✓ **Se connaître et mettre en place un plan d'action qui sert d'effet levier pour les améliorations nécessaires et souhaitées.** le dossier doit permettre d'en mesurer l'effectivité

[Lien Auto-évaluation \(interne\) / Evaluation \(externe\)](#)

Note : Prendre en compte les évaluations précédentes, recommandations...

Evaluation : Un système en tension



L'auto-évaluation est un outil d'aide à la décision

Les grilles d'auto-évaluation

L'AERES fournit :

- Une fiche d'expertise ou d'auto-évaluation pour les Ecoles Doctorales
- Une fiche de commentaires (indicatifs) pour les Ecoles Doctorales

Nous fournissons :

- Une fiche [d'expertise ou d'auto-évaluation pour les Unités de Recherche](#)
- Une fiche de commentaires (indicatifs) pour les unités de recherche

Renseigner les fiches d'autoévaluation pour :

- Chaque unité de recherche
- Chaque Ecole doctorale

Les grilles d'auto-évaluation

La méthode retenue est la suivante :

Les fiches sont renseignées par les [Unités de recherche](#) et les [ED](#) puis transmises à l'établissement (VP CS, Délégué à la Recherche) selon planning.

Pour chaque rubrique, les remarques porteront sur l'évaluation de l'existant, mais les améliorations et évolutions proposées sont à présenter. Faire le lien avec le **plan d'action inscrit dans le projet**.

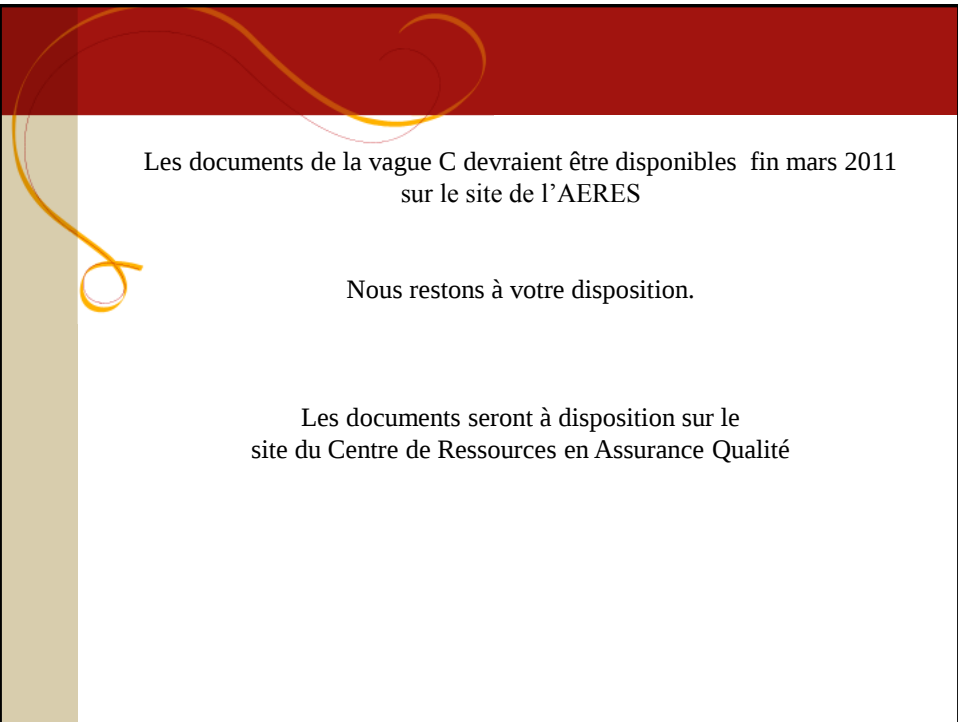
Les remarques portées sur la fiche n' **excéderont pas 8 lignes**.

Il sera fait **référence aux éléments quantitatifs** par renvoi aux pages et annexes concernées (annexe x, page x, ...)

L'auto-évaluation : démarche d'amélioration continue

Extraits AERES (Vague B)

« Le projet scientifique est établi sur la base de l'autoanalyse (forces, faiblesses, dangers, opportunités) de l'unité et discute explicitement l'adéquation entre les objectifs que se donne l'unité et les moyens qu'elle compte mettre en œuvre pour les atteindre »



Les documents de la vague C devraient être disponibles fin mars 2011
sur le site de l'AERES

Nous restons à votre disposition.

Les documents seront à disposition sur le
site du Centre de Ressources en Assurance Qualité